



ADDITIF ORGANISATION n° 1

sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs

Lieu : Les EYZIES Date : 12 OCTOBRE 2024 Heure : 08h30

Modifications et précisions au Règlement Particulier

Article 1.1P- OFFICIELS

- ◆ Direction de Course :
 - RAYMOND Jean-Pierre licence N° 12215 Directeur de l'ES 1
 - BLUTEAU Daniel Licence N° 2974, Adj à la direction de course ES 1
 - HULOT René-Jean Licence N° 1283 Directeur de Course de l'ES 2
 - SAGE Jacky Licence N° 179616 Adj a la direction de course ES 2
 - PHELIPEAU Jean-Luc Licence N° 9060 Remplace Mr Bluteau au collège des Commissaires Sportifs
 - RUBAULT Bernard Licence N° 220582 – Remplacé Par Brun Alain Licence N° 30267

Article 5.2P- PUBLICITE

- Les publicités obligatoires sont :
- ⇒ Panneaux de portières : Droite et Gauche, N° vers l'Avant.
 - ⇒ Plaque immatriculation avant : Publicité CADIOT

- Les publicités facultatives à apposer sur la partie supérieure du pare-brise sont :
- ⇒ Bandeau de pare-brise gauche (côté pilote) : Publicité SYANA
 - ⇒ Bandeau de pare-brise droit (côté copilote) : Publicité BETL

Article 10 P- PRIX et COUPES :

Lire pour la remise des prix de 1^{er} de classe : 180€ + coupe si au moins 4 Partants dans la classe.

Pour le Comité d'Organisation

Robert VALADE